

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 02 AVRIL 2021

Afférents au Comité Syndical	178
En exercice	178
Dont Collège des affaires communes	178
Qui ont pris part à la délibération	81

L'an deux mille vingt et un

et le 02 avril

A 14h30 heures, le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Date de la convocation	
	19 mars 2021

Nombre de Membres présents : Collège Affaires Communes : 81, Collège Assainissement non Collectif : 63, Collège Eau Potable 11.

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date d'affichage	
	07 avril 2021

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU
BUDGET EAU POTABLE**

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2020
DU BUDGET EAU
POTABLE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé ce jour le compte administratif du budget eau potable (237) pour l'exercice 2020,

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération, soit affectation du déficit reporté au compte 002, pour 17 019,72 €.

VOTE :

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

POUR : 81
CONTRE : 00
ABSTENTIONS : 00

Le Président,

Jean-Pol RICHELET

**DELIBERATION
N° 2021-04**après dépôt en Sous
Préfecture

Le 07 avril 2021

et publication ou
notification

Le 07 avril 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

ID : 008-240800912-20210402-C202104-DE

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

ID : 008-240800912-20210402-C202104-DE

ANNEXE

SSE BUDGET AEP (237)	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	715 651,27 €
Dotation aux amortissement	26 668,77 €
TOTAL	742 320,04 €
RECETTES	659 969,55 €
Resultat de clôture exercice 2019	65 330,77 €
TOTAL	725 300,32 €
EXCEDENT	
DEFICIT	17 019,72 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	527 831,36 €
Déficit clôture exercice 2019	78 839,06 €
TOTAL	606 670,42 €
RECETTES	709 185,79 €
Excedent clôture exercice 2019	- €
Excédent de fonction. Capitalisé	- €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	26 668,77 €
TOTAL	735 854,56 €
EXCEDENT	129 184,14 €
DEFICIT	
Restes à réaliser en dépenses	414 200,00 €
Restes à réaliser en recettes	371 000,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	68 964,42 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
DF 002 AFFECTATION DU RESULTAT	17 019,72 €
RI 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER	- €
POUR INFORMATION	
RI 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	85 984,14 €